



J.S. METTRAY TENNIS

Bulletin d'inscription pour la saison 2018-2019

ADULTES COURS LOISIR

NOM : Prénom :

Né(e) le :

ADRESSE :

Profession :

N° LICENCE : CLASSEMENT :

Tél Fixe : Tél Portable :

Adresse Mail (la plus consultée) :

VOS **DISPONIBILITES** (pour les cours) : merci d'être le plus large possible en jours et horaires :

Lundi _____

Mardi _____

Mercredi _____

Jeudi _____

Vendredi _____

Samedi _____

Informations utiles :

Êtes-vous intéressé par la compétition ? Oui Non
Si oui : A titre individuel en Equipe

Accepteriez-vous d'être capitaine d'équipe ? Oui Non

BADGES :

Êtes-vous en possession d'un badge salle MM? Oui Non

Si non, en désirez-vous un ? Oui Non

Êtes-vous en possession d'un badge cours extérieur ? Oui Non

Si oui n° du Badge _____

Si non, en désirez-vous un ? (Une caution de 50 euros par badge vous sera demandée) Oui Non

Je déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs et de championnat et les accepter. (Consultables sur le site www.tennismettray.com)

Fait à

le :

Signature,

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER (voir au verso)

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- 1/ Fiche d'inscription remplie, datée et signée (1 fiche par personne)
- 2/ Règlement par chèque à l'ordre de la « Jeunesse Sportive Mettray Tennis ». Possibilité de paiement en 3 fois maximum sans frais
- 3/ 2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'adhérent ou de la famille
- 4/ 1 photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)
- 5/ Certificat médical précisant la non contre indication à la pratique du tennis y compris en compétition (décret n° 2016-1157 du 24/08/2016) :
 - Pour un renouvellement de l'adhésion à la JSMT :
 - Si certificat médical déjà fourni date de moins de 3 ans et que vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire « QS-SPORT » (formulaire Cerfa n° 15699*01 disponible à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do), compléter l'attestation ci-dessous
 - Si certificat médical date + de 3 ans ou si vous avez répondu oui au moins 1 fois au questionnaire de santé, produire un nouveau certificat médical
 - Nouvelle adhésion à la JSMT : fournir un certificat médical daté de moins 3 ans.

Pour jouer en compétition, le certificat médical doit préciser
« l'aptitude à la pratique du tennis **y compris en compétition** »

ATTESTATION MEDICALE :

Je soussigné,

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif,

Pour les mineurs :

Je soussigné,

Représentant légal de

Atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. (Décret n° 2016-1387 du 12/11/2016 et arrêté du 20/04/2017)

Date et signature du représentant légal,

AVIS IMPORTANT : Conformément à l'article 2 du règlement intérieur, la licence FFT sera demandée par la JSMT qu'à réception du paiement intégral de la cotisation et du certificat médical en cours de validité (ou attestation selon les dispositions prévues par la législation). Egalement, **l'adhérent, qui ne sera pas administrativement en règle au 1^{er} novembre, se verra refuser l'accès aux enseignements.**

La participation en compétition impose d'être titulaire de la licence pour la saison en cours. La saison se terminant au 31 août, **il est vivement conseillé de déposer son dossier complet dans les meilleurs délais : soit à la journée de pré-inscription du 24 juin, soit en juillet et août à l'adresse suivante :**
Mme GREGOIRE 78 rue des Bourgetteries 37390 METTRAY.